

N° 899

du 22
MARS
2016

Editorial

Par Koffi
SOUZA

BENIN: LE SUCCES DE TALON

Toutes les fées paraissaient s'être penchées sur le berceau du candidat Lionel Zinsou: l'appartenance à une famille franco-béninoise enracinée dans le microcosme politique, une capacité financière incontestable, un carnet d'adresses dans la technostructure mondiale, un lien étroit avec le socialisme gouvernant français notamment via Laurent Fabius, l'appui du président Boni Yayi, la qualité de premier ministre sortant.

Tous ces facteurs qui auraient pu paraître décisifs n'ont pas permis à Lionel Zinsou de l'emporter. Il a été largement défait au second tour de l'élection présidentielle béninoise et il a sportivement reconnu son échec avant même que les résultats définitifs soient proclamés.

Les causes de cette défaite sont multiples.

Lionel Zinsou a pâti d'apparaître comme le continuateur de la politique du président sortant. Le second mandat de Boni Yayi a été ponctué d'échecs, de revirements et de scandales. L'opinion béninoise aspirait à un renouveau et désirait sortir le sortant et non qu'il se perpétue à travers son premier ministre. Le succès de Talon c'est l'échec de Boni Yayi.

La candidature de Zinsou est apparue également à l'opinion béninoise comme un parachutage par Paris d'un candidat favorable à la défense des intérêts français. On mesure mal dans l'hexagone le rejet par les populations

(suite à la page 2)

Pour la Patrie
L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation au Togo

Les 7 préalables aux élections locales



Immeuble abritant le siège de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

P.3 Afin d'encourager davantage les communautés...

Un moulin pour la scolarisation de la jeune fille

P.6 Pour des offres qui courent jusqu'au vendredi 25 mars 2016

Le PNUD recrute du personnel pour la mise en œuvre du PUDC

P.3 Réformes des finances publiques au sein des pays de l'Afritac de l'ouest

Les statistiques de la dette du secteur public au cœur d'une réunion à Lomé

P.4 Initié par le ministère de l'Economie numérique

Plus de 103 millions Cfa à consacrer au nouveau projet «e-village»

AZIMUTS INFOS

Natalité : pourquoi le nombre de jumeaux a doublé en 40 ans

Une étude montre que le nombre de naissances gémellaires a quasiment doublé au cours des 40 dernières années dans les pays développés. Les principales causes sont l'âge des mères et le recours à la procréation médicalement assistée (PMA) qui augmentent.

Il existe des "familles à jumeaux", où les naissances de jumeaux sont plus fréquentes en raison de facteurs héréditaires. Cependant, ces prédispositions génétiques ne peuvent expliquer l'augmentation du nombre de naissances gémellaires enregistrées ces dernières années.

Les grossesses gémellaires représentent un risque pour la santé de la mère et des enfants car elles augmentent le risque de diabète gestationnel, de pré-éclampsie et de dépression postnatale. Les jumeaux naissent souvent prématurément, avec un poids plus faible, ce qui accroît leur risque de problèmes de santé à long terme ; leur taux de mortalité infantile est plus élevé. Il en est bien sûr de même pour des triplés...

Pour mesurer l'ampleur de ce phénomène et comprendre ses causes, Gilles Pison, chercheur associé à l'Ined, et deux de ses collègues néerlandais ont analysé les statistiques de naissances de 32 pays, en majorité européens, dans un article qui paraît dans la revue Population and Development. Globalement, dans les pays européens et les États-Unis, il y a eu une diminution des naissances de jumeaux après la seconde guerre mondiale avec un minimum atteint dans les années 1970 ; c'est ensuite que les grossesses et les naissances gémellaires sont devenues plus fréquentes. Le taux de naissances de jumeaux a quasiment doublé dans les pays développés : il est passé de 9,5 naissances sur 1.000 en 1975 à 16,9 en 2011 aux États-Unis ; en France, il est passé de 9,3 naissances pour 1.000 à 17,4. Pour Gilles Pison, qui s'exprime dans une dépêche de l'AFP, " nous ne savons pas si cette hausse va se poursuivre, mais celle-ci est de plus en plus perçue comme un problème de santé publique ".

Une des principales raisons de cette augmentation est l'utilisation de la procréation médicalement assistée (PMA) à partir des années 1970. En effet, la stimulation ovarienne et la fécondation in vitro (FIV) augmentent le risque de naissances multiples. En même temps, l'âge des mères a augmenté sur cette période. Or, le nombre de grossesses multiples augmente aussi avec l'âge.

Le nombre d'embryons transférés par FIV doit être réduit

Si l'âge des mères était resté stable et que seule la procréation médicalement assistée agissait, le taux de naissances gémellaires aurait augmenté d'environ 40 à 50 % en moyenne. Et si seul l'âge des mères avait augmenté, le taux de jumeaux aurait augmenté de 15 % environ. Il existe cependant des variations entre pays. Par exemple, au Japon, l'effet de la procréation médicalement assistée est dix fois plus important que celui de l'âge des mères. En revanche, dans un pays comme la Pologne où la PMA est moins développée, l'âge joue un rôle plus important.

Dans un quart des pays, le taux de naissances gémellaires n'augmente plus (Pays-Bas, Japon, Danemark par exemple) et a atteint un seuil mais ailleurs, comme en France, il continue d'augmenter. En effet, dans certains pays, les pratiques de procréation médicalement assistée ont évolué pour éviter un trop grand nombre de naissances multiples. Le nombre d'embryons transférés dans l'utérus lors d'une FIV a ainsi été réduit ; c'est ce qui expliquerait que dans certains pays le nombre de naissances gémellaires ait atteint un plateau au début des années 2000 et diminué ensuite. Globalement, de plus en plus de femmes ont recours à la PMA et l'âge des mères continue d'augmenter.

Plus précisément, en France, au début du XXe siècle, l'âge moyen des mères était d'environ 29,5 ans, puis il a diminué jusqu'en 1977 pour atteindre 26,5 ans. Il a ensuite rapidement augmenté et dépassait 30 ans en 2010. La France a connu beaucoup de naissances gémellaires pendant la première guerre mondiale ; ce serait dû à l'âge des mères qui était élevé pendant la période de guerre. Puis le taux a diminué, de même que l'âge des mères, ce qui explique que les naissances de jumeaux devenaient moins fréquentes jusque dans les années 1970. À la fin des années 1970, l'âge des mères s'est mis à augmenter et le nombre de naissances gémellaires aussi. Cette augmentation du nombre de naissances gémellaires a concerné toutes les tranches d'âge mais elle était la plus élevée pour les femmes les plus âgées : le taux a doublé chez les 40-44 ans et a été multiplié par 10 chez les plus de 45 ans.

EDITORIAL

BENIN: LE SUCCES DE TALON

(suite de la page 1)

de la politique africaine de la France. Hyde à plusieurs têtes, celle-ci souffre d'un manque de lisibilité. Lionel Zinsou a supporté le poids de ce divorce idéologique entre les nouvelles élites africaines et les désordres de la françafrrique.

L'opinion était fière d'un béninois parvenu en France au sommet de la finance.

Elle n'était pas prête à accepter son tardif retour et à lui reconnaître la capacité de s'affranchir de ses maîtres français pour servir le

Benin en toute indépendance.

L'unité de l'opposition a fait le reste. On sait qu'elle est meurtrière pour le candidat sortant lorsqu'il y a un second tour. Elle s'est cristallisée contre Zinsou dès lors qu'il était considéré comme le successeur de Boni Yayi.

La richesse et le succès dans les affaires de Patrice Talon ont fait rêver les populations béninoises et leur ont laissé espérer un miracle économique. C'est là le talon d'Achille du nouvel élu qui aura à honorer les espoirs qu'il a générés.

Un débat choc sur le choc des cultures au Goethe Institut

La 9^{ème} édition du Festival international des lucioles bleues (FILBLEU) a pris fin le 20 mars dernier. Avant ce dernier acte, une conférence-débat a eu lieu le samedi 19 mars au Goethe Institut de Lomé autour du livre, *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, un essai écrit par le Professeur Essè Amouzou, Chargé des études doctorales à l'Université de Lomé. Son discutant-ou disons son contradictoire, se trouve être M. Foligan Foly-Ekhe, psychosociologue, spécialiste en ingénierie sociale.

Comme l'annonce le titre, l'essai du professeur Amouzou Essè pour sur la dégradation des cultures africaines (Afrique francophone) au contact de la civilisation française. Sur un ton alarmiste et parfois avec des pages graveleuses, le professeur Amouzou, faisant une analyse culturaliste de la situation, conclut péremptoirement que les Africains «perdent leurs âmes» au contact de la civilisation française. Il avance les facteurs de cette décadence que sont la mode (surtout les jeunes filles légèrement vêtues), la dépigmentation de la peau, la musique, la langue, etc..

L'auteur résume ainsi son ouvrage : L'interférence de certains facteurs culturels dans l'évolution des peuples africains constitue parfois un des obstacles majeurs à l'épanouissement et au

développement culturel des communautés au sud du Sahara. Le phénomène de l'acculturation amène le Noir Africain à faire usage de certains éléments culturels étrangers dans son patrimoine linguistique, un héritage qui, pour conserver sa valeur, a cruellement besoin d'être sauvegardé et protégé.³

Pour résumé, on pourrait dire que passé du «mimétisme à l'aliénation», l'Africain déraciné s'est figé dans un dualisme culturel handicapant. Le mythe de l'Occident, de sa puissance technologique et de son modèle économique, véhiculé sciemment par l'école, a relégué au second plan les «valeurs authentiques» définissant l'originalité des cultures locales. Il s'agit alors pour l'Afrique de «se retrouver» et de repenser sa marche vers la modernité. Paradoxe : Amouzou propose une solution très occidentale : la multiplication, par les universités du continent, de travaux multidisciplinaires de recherche sur les sociétés africaines.

Ouvrage peu scientifique

Le discutant Foligan Foly-Ekhe est profondément opposé à la sociologie de l'universitaire Amouzou qu'il a taxé d'avoir fait une œuvre pas du tout scientifique, proche des discussions café commerce, du «sens commun». «Ce propos est fort, puissant ; très populaire. Mais il me semble que cette force vient de ce qu'il



s'inscrit dans ce que, en associant Karl Popper et Thomas Kuhn, on pourrait appeler un «paradigme-faible». Un paradigme largement partagé parce que proche du sens commun et de valeurs communes.

Epistémologiquement on pourrait l'appeler un «archéofonctionnalisme» : l'idée que tout était et fonctionnait pour le mieux par le passé, et que depuis un événement, le contact avec la culture occidentale, on serait installé dans un dysfonctionnement croissant.

L'idée est répandue ; elle n'est pas seulement une sorte de «lamentation de l'Homme noir», si tant est qu'il existe quelque chose comme «l'Homme-noir», a déclaré M. Foly-Ekhe.

Le discutant a par la suite démonté pièce par pièce l'essai du

professeur Amouzou qu'il a invité par la suite à aller mieux se pourvoir.

Il a conclu en soulignant : «Je trouve le livre de M. Amouzou très fécond. Précisément parce que je ne partage pas ses vues et qu'à chacune de ses propositions, je pensais possible de substituer une alternative plus éclairante. Or, une théorie scientifique n'est pas féconde seulement par les supposées «vérités» qu'elle énonce. Elle l'est surtout par sa productivité : la possibilité qu'elle offre que soient produites dans son prolongement ou contre elle des propositions testables expliquant mieux les faits suivant le principe d'économie, le rasoir d'Occam.»

La 9^{ème} édition a pris fin ce 20 mars avec la Journée de la Francophonie.

Littérature

Hemley Boum, Grand Prix littéraire Afrique Noire 2016

C'est la Camerounaise Hemley Boum qui a enlevé le Grand Prix de Littérature Afrique Noire cette année pour son roman, *Les Maquisards*. Un roman qui traite du maquis camerounais pendant la lutte indépendantiste. Le maquis camerounais et ses leaders Ernest Ouandié et Ruben Um Nyobé, ont été assassinés voire exécutés par une mascarade judiciaire. Son roman porte justement sur Ruben Um Nyobe et le volet bassa.

Lors d'une interview au site www.terrangaweb.com, elle dit ceci : «C'est un roman intense, complexe avec plusieurs entrées, plusieurs histoires qui s'imbriquent, s'enlacent afin de donner de la cohérence à l'ensemble. Il est assez métaphorique aussi. Je comprends que l'on choisisse certaines portes d'entrée plutôt que d'autres, c'est la liberté du lecteur. Même si «Les Maquisards» est un roman très documenté mais il ne s'agit en aucun cas d'un essai. J'ai délibérément choisi les éléments historiques qui venaient nourrir ma fiction et mis la grande Histoire au service des existences individuelles des hommes et des femmes dont il est question



Hemley Boum

ici. Bien que certaines actions en background se déroulent ailleurs, j'ai choisi une unité de lieu, la forêt bassa, et partant de là, d'étendre ma narration sur plusieurs générations de personnes. L'idée étant d'être au plus près des êtres, au plus près de leur parcours de vies, leurs espoirs, leurs ambitions afin d'expliquer pourquoi toutes ces personnes, ces paysans se sont engagés dans un combat de cette ampleur. Je n'aurais probablement pas pu me permettre une telle licence dans le cadre d'un essai.»

Née en 1973, Hemley Boum grandit à Douala. Elle obtient une maîtrise en sciences sociales à l'Université catholique d'Afrique Centrale, à Yaoundé, suit un troi-

sième cycle de Commerce extérieur à l'Université catholique de Lille, puis passe un DESS marketing et qualité à l'École supérieure de Lille. De retour à Douala, elle y travaille pendant sept ans pour une entreprise internationale.

Elle vit désormais à Paris, avec son mari et leurs deux enfants.

En 2010 paraît son premier ouvrage, *Le Clan des femmes* qui traite de la polygamie dans un vil-

lage africain du début du XXe siècle. Son deuxième roman, *Si d'aimer...*, est l'un des dix ouvrages sélectionnés pour le prix Ahmadou-Kourouma 2013 du Salon international du livre et de la presse de Genève.

Le Grand Prix littéraire d'Afrique Noire est le plus prestigieux prix de littérature d'Afrique francophone. Elle est accordée par une association française.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression: Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Réformes des finances publiques au sein des pays de l'Afritac de l'ouest

Les statistiques de la dette du secteur public au cœur d'une réunion à Lomé

Late Pater

Du 21 au 25 mars 2016, le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international (Fmi) pour l'Afrique de l'ouest (Africat de l'ouest) tient à Lomé un séminaire régional sur les statistiques de la dette du secteur public dans le cadre de la mise en œuvre du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP 2001/2014). Et ce, dans le contexte de la mise en œuvre de réformes en matière d'harmonisation, de gestion et de transparence des finances publiques au sein des pays couverts par l'Africat de l'ouest. Ce séminaire vise principalement à renforcer les connaissances et la capacité technique des participants sur la compilation et l'analyse des statistiques de la dette du secteur public du FMI. Selon les termes du communiqué de presse, les travaux permettront ainsi de renforcer la capacité des pays de la sous-région à produire et à diffuser des statistiques sur la dette et sur les comptes de patrimoine financier qui sont conformes aux nouvelles normes internationales. «Ce séminaire fournit une occasion exceptionnelle pour rehausser la qualité, la pertinence, la crédibilité, l'utilisation et la diffusion des statistiques de finances publiques», dit-on.

Le gouvernement togolais s'y retrouve à juste titre, en accueillant le thème de la réunion de Lomé «Les statistiques de la dette du secteur public» comme «un sujet important au Togo». «Notre pays est résolument engagé dans la mise en œuvre du nouveau cadre harmonisé des finances publiques ; nous reconnaissons l'importance de moderniser la gestion et la transparence de nos finances publiques pour assurer une croissance économique durable et la convergence des politiques économiques et financières au sein de l'Uemoa», a indiqué le ministre Yaya Sani du Budget dans son discours de circonstance. Et d'ajouter : «grâce à nos efforts, le Togo est le seul pays de l'Africat de l'ouest à avoir participé, à ce jour, à la base de données trimestrielles centralisée du FMI et de la Banque mondiale sur la dette du secteur public». Récemment, le Togo s'est engagé à transmettre les données sur une base régulière pour cette importante initiative internationale. Le nouveau cadre analytique permet d'analyser l'évolution et la viabilité de la politique fiscale des administrations publiques et favoriser la comparabilité des données au sein de la sous-région et avec l'ensemble des autres pays. Les statistiques sur la dette occupent une place prépondérante dans ce nouveau cadre. Surtout qu'une dette trop élevée peut significativement limiter la capacité à long terme d'un État à promouvoir la croissance économique, dis-

tribuer la richesse et fournir des biens et services essentiels au bien-être de la population. À l'heure actuelle, des lacunes existent dans la qualité et la comparabilité des statistiques de la dette du secteur public ; d'où la pertinence du thème qui doit être partagé et compris par les participants en vue de favoriser la synergie attendue entre les différents producteurs et utilisateurs des données.

En rappel, le séminaire de Lomé réunit plus d'une trentaine de représentants des dix pays membres de l'Africat de l'ouest que sont les huit pays de l'Uemoa, la Guinée et la Mauritanie. Chaque délégation est composée de représentants du ministère des Finances ainsi que les banques centrales (Direction nationale de la BCEAO pour les pays membres de l'Uemoa, la Banque centrale de Guinée et la Ban-



Sani YAYA, Ministre délégué auprès ministre de l'Economie et finances, chargé du budget (2^e de la gauche) lors de l'ouverture du séminaire

que centrale de Mauritanie). La Commission de l'Uemoa participe également à titre d'observateur. Les Africat sont une initiative du Fonds monétaire international de participer

davantage aux efforts de renforcement des capacités menées à travers les pays africains, pour faciliter la conception et la mise en œuvre des stratégies visant la réduction de

la pauvreté, en étroite coordination avec les autres partenaires techniques et financiers. Les activités de l'Africat de l'ouest sont réalisées essentiellement sous la forme de

missions d'assistance technique conduites par les conseillers résidents du Centre ou par des experts, d'ateliers nationaux, et de séminaires régionaux au profit des pays membres et des organisations régionales (la Commission de l'Uemoa et BCEAO notamment), et de stages d'imprégnation. Les domaines couverts par l'assistance technique du FMI sont la gestion macroéconomique, la gestion des finances publiques (recettes et dépenses), la gestion de la dette publique et les émissions de titres publics, le secteur monétaire et bancaire, et les statistiques. Les thèmes débattus au cours des ateliers ou séminaires sont variés et portent sur des questions d'ordre organisationnel, méthodologique, conceptuel ou pratique.

Mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation au Togo

La série d'actions en 7 points avant les élections locales

Au-delà des envolées verbales dans les meetings et sur les médias, les parties prenantes reconnaissent que l'organisation des élections locales comporte d'énormes défis et exigences et nécessite la réalisation de certains préalables. C'est du moins le dénominateur commun des échanges et débats menés lors des concertations entre le gouvernement, les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, les partis politiques extra-parlementaires et une plateforme des organisations de la société civile, en décembre 2013. Ceci a conduit le pouvoir de Lomé à mettre en place, par arrêté du 31 mars 2014, un comité technique en vue de l'élaboration de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales sur des bases qui se veulent rationnelles et pérennes. Il était chargé de définir, à la lumière des réalités politiques et socio-économiques propres au pays, de nouvelles orientations afin de rendre la décentralisation plus réaliste et plus efficace. Et ce, à travers un débat pluraliste, participatif, comparatiste et inclusif. D'après la communication du ministre Payadowa BoukpeSSI délivrée au conseil des ministres du 11 mars 2016, le comité technique a relevé des insuffisances dans le fonctionnement des collectivités territoriales existantes. Aussi a-t-il proposé une feuille de route qui met en lumière un certain nombre d'actions en sept points à mener dans le cadre du processus de la décentralisation, entre autres, l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation et de la déconcentration, la réorganisation de l'architecture spatiale et administrative des collectivités, la mobilisation du financement de la décentralisation et la communication sur les enjeux des élections locales.

Selon les termes du document

officiel, les sept axes dont la réalisation conduira progressivement à l'organisation effective des élections locales sont (i) la révision de la loi de 2007 pour la rendre conforme à l'option choisie et créer notamment les communes, définir les transferts de compétences, définir le nombre de conseillers par commune et créer l'intercommunalité ; (ii) la programmation d'élections pour les différents niveaux de décentralisation : le gouvernement pourrait adopter une démarche progressive en fonction des moyens. Dans ce cadre, les élections communales seront organisées prioritairement dans un premier temps. L'intercommunalité serait instituée au niveau des communes d'une préfecture (circonscription administrative) et du grand Lomé pour un renforcement des actions des communes ; (iii) la recherche de financement et la construction des infrastructures minimales pour l'installation des nouvelles communes dont le coût est estimé à environ 10 milliards de francs Cfa ; (iv) la communication sur les enjeux des élections locales : elle consiste principalement à mettre en œuvre un plan de communication sur les élections locales, à travers l'élaboration et la vulgarisation des guides de communication sur la décentralisation ; elle concerne également l'organisation des ateliers de formation des différents acteurs et les populations ; (v) la révision des listes électorales qui seront établies par commune ; (vi) la fixation du calendrier des élections locales ; et (vii) l'organisation effective des élections.

En ce qui concerne la réorganisation de l'architecture spatiale et administrative du territoire, plusieurs options ont été étudiées. Celle qui est conforme à la Constitution togolaise devrait conduire à trois niveaux de collectivités territoriales décentralisées que sont la région, la préfec-

ture et la commune. Concrètement, cela se traduirait par 5 collectivités régionales correspondant aux 5 régions, 35 collectivités préfectorales correspondant aux 35 préfectures, entre 99 et 109 communes issues d'un regroupement judicieux des cantons. Il se dit que ce regroupement des cantons pour créer les communes tient compte des critères géographiques, historiques, démographiques et potentialités économiques locales.

Il faut rappeler que le comité technique a préalablement fait un état des lieux du cadre juridique, institutionnel et opérationnel. Sur ce dernier plan, le fonctionnement des collectivités territoriales existantes est marqué par de nombreux dysfonction-



Payadowa BoukpeSSI, Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

nements et problèmes : un effectif incomplet des membres des organes (nombre de délégués) ; la faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières ; le faible

appui des partenaires techniques et financiers ; le manque d'initiatives et de motivation dans la conduite des affaires locales ; et l'insuffisance de la sensibilisation des populations sur les enjeux et objectifs de la décentralisation. Selon le principe de la décentralisation, l'Etat délègue une partie de sa responsabilité à des élus locaux qui gèrent les collectivités territoriales sous son contrôle. Lequel contrôle se fera en termes de contrôle de la légalité des actes des élus municipaux, sur recours du gouverneur du grand Lomé érigé en district (comme à Abidjan) pour les communes de Lomé, et des préfets pour ce qui concerne les autres communes.

Afin d'encourager davantage les communautés...

Un moulin pour la scolarisation de la jeune fille

Afin d'encourager les communautés à envoyer les filles à l'école, 12 localités couvertes par le projet «Promotion de la scolarisation de la jeune fille au Togo» ayant les meilleurs taux de scolarisation des filles ont bénéficié de prix d'encouragement. Chaque localité a reçu un moulin qui va permettre de réduire la distance que parcourent les enfants, surtout les filles, pour aller moudre de la farine ainsi qu'un kit agricole pour la culture attelée. L'objectif est de réduire les barrières qui entravent la scolarisation des enfants.

La remise du moulin a eu lieu le 10 février dans les localités de Gbadjahè, dans l'Est-Mono et de Wakpa, dans l'Amou. Le chef du village de Wakpa, cité par Plan Togo, explique : «Avec ce moulin, nos enfants ne vont plus perdre du temps à parcourir plus de 3 kilo-



Un moulin à maïs

mètres pour aller moudre de la farine, ce qui avait des conséquences sur leurs études».

Le projet «Promotion de la scolarisation de la jeune fille au Togo», financé par la Banque Islamique de Développement, Plan International et le Gouvernement Togolais vise la création d'un cadre favorable à la scolarisation de la jeune fille dans

100 communautés au Togo. En vue de préparer l'après-projet, les acteurs de mise en œuvre de la région des Plateaux se sont retrouvés le 26 février 2016 pour un atelier de réflexion afin de partager les résultats et de définir des actions à mener pour le maintien des acquis du projet pour une meilleure scolarisation de la fille.

Nouveau constat de la télévision publique burkinabé

Le poste juxtaposé de Cinkassé déserté par la douane togolaise depuis novembre 2014

Jean Afolabi

Le reportage est diffusé au journal télévisé de 20 heures du 20 mars 2016 sur la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB). Dispositif censé fluidifier et sécuriser le trafic, assurer un contrôle effi-

cace et rapide et uniformiser les opérations de passage à la frontière Burkina-Togo, le poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Cinkassé reste orphelin de l'administration de la douane togolaise. A l'heure actuelle, il n'y a que les services de contrôle burkinabé et la police togolaise, indique le journaliste qui a interrogé plusieurs acteurs du côté du pays des hommes intègres. La douane togolaise a déserté le site depuis le 29 novembre 2014 à la suite d'un mouvement d'humeur des chauffeurs routiers. Elle conditionne son retour à l'amélioration de la sécurité.



Poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé

Depuis lors, un comité consultatif est mis en place pour le suivi de l'opérationnalisation des procédures ; il œuvre également pour le retour de la douane togolaise, en partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Du côté des services burkinabé, on partage les difficultés du poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé : faible implication des acteurs concernés, inadéquation des bureaux, capacité d'accueil déjà dépassé pour le parc, etc.

Ce n'est pas le premier couac pour ce site. Fin 2011, après plusieurs mois d'activités entre le Togo et le Burkina, la presse burkinabé avait déjà parlé d'un poste juxtaposé de Cinkassé en mal de praticabilité. Des difficultés étaient signalées du côté Ouaga, en ce qui concerne l'utilisation pratique dudit poste. A l'époque, le manque de facilité dans la circulation des personnes et des biens faisait partie des difficultés signalées ; on avait parlé d'un fonctionnement toujours à l'ancienne en ce qui concerne les formalités douanières, c'est-à-dire un enregistrement manuel ; le scanner n'était pas utilisé pour les différents contrôles alors même qu'il était en état de l'être. «*Il nous faut des instructions venant d'en haut pour le faire*», selon les mots employés par Emmanuel Nakoulma, chef de la douane de Cinkassé. A cette date, au PCJ de

camions et les transporteurs. Policiers et gendarmes sont donc obligés de déserté leurs bureaux situés au PCJ pour rejoindre les usagers de la voie principale. La coordination aussi pose problème. Les transporteurs ne semblaient guère approuver un fonctionnement qui leur fait perdre plus de temps qu'auparavant. Et pourtant, le poste, qui a coûté 7 milliards de francs Cfa à l'Union économique et monétaire ouest africaine dispose de toutes les commodités techniques innovantes. C'est un emplacement aménagé et équipé,

situé du côté togolais de la frontière entre les deux pays, qui est désormais utilisé en commun par les services de contrôle aux frontières desdits Etats pour effectuer les opérations de contrôle frontalier. Sur le site se dressent deux bâtiments jumeaux, l'un pour le Togo et l'autre

pour le Burkina. Chacun abrite les administrations frontalières de son pays, avec des bureaux reliés par un réseau informatique visant à faciliter la communication. Les bâtiments peuvent être reliés si les deux Etats le souhaitent. La gestion de concession pour une durée de 20 ans est confiée à Scanning systems, une société de droit ivoirien. Un système de connexion Internet relie également les deux capitales au PCJ et la base des données est située à Abidjan, siège de la société Scanning systems.

Au terme de sa deuxième émission de bons, valeur 17 mars 2016

Le taux de couverture en-deçà des attentes du Trésor public du Togo, déjà 83 milliards mobilisés sur le marché monétaire régional

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), a organisé à la date de valeur du jeudi 17 mars 2016, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission de bons du Trésor sur une durée de 6 mois portant sur un montant de 25 milliards, au taux multiple. L'échéance est donc attendue le mercredi 14 septembre 2016, précise l'avis. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, indique un communiqué de Umoa-Titres.

L'appel d'offres, lancé le 7 mars 2016, suivant un système d'enchères à taux multiple, a enregistré un taux de couverture de 92,52% ; ce qui se traduit par un montant global des soumissions à 23,131 milliards. Umoa-Titres en a retenu 20,131 milliards pour le Trésor public togolais. L'opéra-

tion a enregistré 36 soumissions. Elles sont d'un montant de 7,500 milliards de la Côte d'Ivoire, de 6,355 milliards du Burkina Faso, de 4,250 milliards du Togo et de 2,025 milliards du Sénégal.

La valeur nominale unitaire est fixée à 1 million francs. Le prix d'intérêt marginal et le prix moyen pondéré sont fixés respectivement à 5,8509% et à 5,3876%. Le remboursement de ces obligations se fera par amortissement annuel constant après un différé de trois ans. Le paiement se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année, indique l'agence UMOA-Titres. Cette émission a été organisée avec le concours de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons. Au nom du Trésor Public du Togo, l'Agence remercie l'ensemble des investisseurs pour la

Initié par le ministère de l'Economie numérique Plus de 103 millions Cfa à consacrer au nouveau projet «e-village»

Après le « e-gouvernement » en cours d'exécution, c'est le « e-village » qui est né. L'opinion est mise au courant à l'issue du conseil des ministres du 11 mars dernier. A en croire le communiqué final, la nouvelle trouvaille « vise à doter tous les chefs de canton et de village de notre pays d'un téléphone portable, d'une carte SIM et d'un crédit téléphonique mensuel ». On parle de près de 4.237 personnes à intéresser, pour un crédit téléphonique de 1.000 francs Cfa par mois. Et le document officiel détaille tout sur le financement. Pour la mise en œuvre du « e-village », en partenariat avec le ministère de l'Administration territoriale, le budget nécessaire est estimé à 103.409.450 francs Cfa dont 33 millions de francs Cfa destinés à l'Institut national de la statistique (INSEED) pour la réalisation de l'opération de distribution des téléphones aux chefs de village et de canton, et le recueil d'informations sur les localités rurales ; 33,6 millions de francs Cfa destinés à l'opérateur téléphonique Togo Cellulaire pour l'acquisition de cartes SIM et la mise à disposition des crédits téléphoniques mensuels pendant une durée d'un an. A cela s'ajoutent d'autres frais destinés à l'acquisition des téléphones portables et 60 tablettes pour les agents de collecte et à l'installation d'une plateforme technique innovante, qui



Cina Lawson, Ministre de l'Economie Numérique

permettra de réaliser de façon optimale la collecte des données auprès des chefs de village ainsi qu'une multitude de services à forte valeur ajoutée pour l'administration togolaise et les populations installées dans les villages.

Le financement est assuré par les ressources du fonds de service universel, créé par la loi du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques et hébergé auprès de l'Autorité de régulation. Mais cela ne devrait pas durer. « A l'issue de cette année, une convention devra être signée entre Togo Cellulaire et le ministère de l'économie et des finances pour que, les années suivantes, l'Etat prenne en charge l'abonnement mensuel des chefs de village et de canton », envisage-t-on.

Officiellement, les avantages sont nombreux et, à terme, permettront de sécuriser le territoire national, prévenir et gérer des risques (sanitaires, catastrophiques), et déployer différents outils de suivi et de gestion de l'état civil, des naissances, des mariages et décès. Il s'agit aussi de rapprocher le plus petit village de l'administration centrale. Au-delà de la possibilité pour les chefs de village ou de canton de communiquer en cas d'alerte et de la possibilité pour l'administration centrale de les joindre rapidement à tout moment, « e-village » se veut un outil efficace de sondage et de collecte de données. L'autorisation a été demandée à Faure Gnassingbé pour le début du projet dès la deuxième quinzaine de ce mois de mars.

confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor togolais sur le marché des titres publics de l'UMOA est prévue le 30 mars 2016, à l'occasion d'une émission de Bons du Trésor sur une maturité deux ans.

Le Trésor du Togo vient ainsi de boucler sa troisième émission de l'année, dont une d'obligations. Une première émission, début janvier, lui a rapporté un montant de 30,000 milliards, le montant mis en adjudication. Une autre émission d'obligations, début février, a enregistré une couverture de souscription de 305,12%, ce qui se traduit par un montant global des soumissions à 91,534 milliards. Umoa-titres en a retenu seulement 33,000 milliards pour le Trésor public togolais. Avec cette 3^{ème} émission, le Togo en est à 83,131 milliards de déjà mobilisés sur le marché financier régional, sur les 250 milliards prévus pour cette année.

Dans un contexte de raréfaction des ressources de finance-



Adrien Diouf, Directeur de l'Agence UMOA-Titres

ments concessionnelles, les Etats font de plus en plus appel aux marchés financiers. A ce titre, le recours total au marché régional et international avoisinerait 4 000 milliards de francs en 2015, indique UMOA-Titres. Avant de préciser que l'évolution des volumes et des maturités observées sur la période de 2013 à 2015 devrait se poursuivre en 2016

avec l'avènement des Spécialités en Valeurs de Trésor (SVT) attendu au début de l'année 2016. Ces partenaires privilégiés des Trésors Nationaux devraient contribuer significativement à améliorer la mobilisation des ressources sur le marché financier régional par les Etats membres de l'Union.

FOOTBALL

FTF : La Coupe du 27 Avril pour démarrer

La Fédération Togolaise de Football lance la Coupe du 27 Avril pour démarrer ses activités, avant le démarrage effectif des championnats nationaux. C'est ce qu'a annoncé, M. Tchakondo Sibabe, 2e vice président de la FTF lors d'une réunion tenue lundi au siège de la FTF à Kégué à laquelle ont pris les présidents de Ligues et de Clubs.

Hervé A.

L'organisation de cette compétition s'inscrit dans la droite ligne de la relance des activités entreprises par le Comité Exécutif et permet de remettre le football, sport-roi, au cœur des activités officielles des festivités de l'Indépendance nationale, avec la finale jouée le 27 Avril et la remise effective du trophée par le Président de la République.

Organisée toutes les années, la Coupe du 27 Avril connaît un manque d'engouement depuis quelques années en raison de très peu de clubs qui y participent - quatre à huit clubs au maximum et les conditions de son organisation. Alors que pour le Comité Exécutif, il devrait y avoir plus de clubs. "Nous souhaiterions que même les clubs des hameaux les plus reculés participent à cette compétition. Mais cela ne sera pas possible cette année en raison du temps", a expliqué le vice président.

Pour l'édition 2016, seuls les clubs

de D1 et de D2 sont concernés. "Cette Coupe est destinée aux clubs de première et de deuxième divisions qui ont participé aux championnats derniers. Mais en même temps que nous célébrons la fête de l'Indépendance, cette compétition permet aux clubs de se préparer pour le démarrage des championnats dans les mois à venir", a déclaré le vice président.

La compétition comprend deux phases : le tour éliminatoire avec les seizièmes de finales et les huitièmes de finales qui se jouent en élimination directe sur des terrains neutres désignés par la Fédération et le tour final qui comprend les quarts de finales, les demi-finales, le match de classement et la finale.

Le vainqueur de la Coupe empochera une enveloppe de 1 millions de Fcfa alors que le deuxième et le troisième repartiront avec 750.000 et 500.000 Fcfa.

Les clubs participants auront une subvention de 200.000 francs pour



M. Tchakondo Sibabe, 2e vice président de la FTF

démarrer la compétition. "Nous savons que cette somme est ne représente pas grand-chose au regard des charges que les clubs vont supporter, c'est pourquoi nous

leur demandons de faire des sacrifices pour que cette compétition soit couronnée de succès", a ajouté le 2e vice président, M. Tchakondo Sibabe.

FIFA

La Comité Exécutif de la FIFA fixe les priorités pour restaurer la confiance

Lors de ce qui était la première séance dirigée par le nouveau Président de la FIFA Gianni Infantino et aussi la dernière séance du Comité Exécutif en tant que tel, la mise en œuvre des réformes - qui ont été approuvées il y a trois semaines par une forte majorité lors du Congrès extraordinaire de la FIFA - était au centre des débats ces deux derniers jours à Zurich. Les 9 et 10 mai 2016, en marge du Congrès de la FIFA à Mexico, ce sera en effet le nouveau Conseil de la FIFA qui se réunira pour la toute première fois.

Le Président a présenté sa feuille de route pour restaurer la confiance dans l'institution, un projet qu'il a mis en application dès son premier jour de travail. Les principaux éléments sont : optimiser l'administration de la FIFA, améliorer et moderniser le travail de développement, renouveler son engagement pour le football féminin, et renforcer les liens avec les partenaires commerciaux.

"J'achève aujourd'hui ma troisième semaine à la FIFA. Tout ce que j'ai vu, entendu et vécu m'a rempli d'une grande motivation. Le football est au cœur de la FIFA et cela sera visible à travers les priorités qui seront les nôtres dans

les mois à venir. Les décisions prises cette semaine par le Comité Exécutif garantissent que nous joindrons l'acte à la parole. Je suis convaincu que les mesures en place et celles qui le seront bientôt permettront à la FIFA d'améliorer son image et de faire en sorte que le monde sera fier d'elle", a commenté Gianni Infantino.

Une nouvelle politique de recrutement sera instaurée, mettant l'accent sur la diversité et l'égalité des sexes. De plus, des programmes d'échanges avec les associations membres et les confédérations seront mis en place afin de construire sur la procédure

de transfert de connaissances de la FIFA. En outre, le délai pour l'élection des membres supplémentaires du Conseil de la FIFA a été fixé au 30 septembre 2016 au plus tard, en vertu des Statuts de la FIFA et du Règlement de Gouvernance de la FIFA.

Le Comité Exécutif a également apporté son soutien à la demande de restitution déposée ce mercredi par la FIFA pour récupérer les fonds de la communauté du football détournés par les personnes reconnues coupables dans le cadre des procédures judiciaires en cours.

Lors du premier jour de cette

séance étalée sur deux jours, le Comité Exécutif a approuvé le Rapport financier et de gouvernance de la FIFA 2015. Ce rapport reflète l'esprit des réformes approuvées en février lors du Congrès extraordinaire dans la mesure où il est placé sous le signe de la transparence, divulguant notamment le salaire des membres de commission et des principaux dirigeants. De nouveaux objectifs financiers ont par ailleurs été fixés afin de répondre à l'ajustement des priorités de la FIFA - notamment le développement du football - tandis que l'organisation continuera de chercher des moyens d'optimiser son budget.

LIGUE DES CHAMPIONS

Club Africain et Al Hilal au tapis, service minimum pour le TP Mazembe

Les 16es de finales retour de la Ligue des champions ont été fatals au Club Africain et à Al Hilal, éliminés dimanche. De leur côté, le TP Mazembe et l'ES Sétif ont su assurer l'essentiel pour se qualifier.

Coup de tonnerre à l'occasion des 16es de finale retour de la Ligue des champions ! Victorieux 1-0 à domicile à l'aller, le Club Africain s'est incliné 2-0 en Algérie contre le MO Bejaia dimanche lors de la manche retour et quitte donc la compétition. Dominé tout au long du match, le champion de Tunisie a plié en second période, d'abord sur un penalty transformé par Ndoye (59e) puis sur une

réalisation de Petrongal (64e). Malgré deux occasions nettes ensuite, le CAS'est montré incapable d'inverser la tendance et sombre un peu plus dans la crise après une saison très décevante en championnat.

De son côté, l'Algérie conserve ses deux représentants dans la compétition puisque l'ES Sétif a également validé son billet pour les 8es de finale. Accroché à l'aller, l'Aigle Noir a douté à domicile face à l'Etoile du Congo (4-2). Rejoints au score et virtuellement éliminés à 2-2 à la mi-temps, les Algériens ont fait parler la poudre après la pause

grâce notamment à un triplé de Dagoulou.

La RD Congo pourra elle aussi compter sur ses deux représentants en 8es de finale ! Après avoir ramené le nul d'Ethiopie à l'aller (2-2), le TP Mazembe s'est imposé in extremis face à Saint George (1-0) ce dimanche lors de la manche retour. Un succès acquis grâce à un penalty de Bolingi consécutif à une faute sur Asante (88e). Avant ce but libérateur, les tenants du titre avaient beaucoup gâché et ne restaient pas à l'abri d'un but assassin qui les aurait placés en difficulté. De son côté, Vita Club s'est

montré plus serein face à Maputo (1-1). Après leur victoire de l'aller, les hommes de Florent Ibenge pensaient se diriger vers un second succès lorsque Ngonda a ouvert le score (60e), mais les Mozambicains ont égalisé à la 90e sur penalty. Trop tard pour inquiéter les Dauphin Noir.

Au rayon des surprises, on notera l'élimination précoce d'Al Hilal, demi-finaliste l'an passé, ou encore de Kaizer Chiefs puisque l'ASEC Mimosas a tenu bon à la maison (0-0) après sa victoire en Afrique du Sud à l'aller. De leur côté, Horoya et Cotonsport prennent la porte malgré leur victoire.

Côte d'Ivoire : Retour reporté pour Yaya Touré ?

Touché à une cheville le week-end dernier en Premier League avec Manchester City, Yaya Touré est incertain pour la double confrontation entre la Côte d'Ivoire et le Soudan qui devait marquer son grand retour dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2017. Absent de la sélection de Côte d'Ivoire depuis un an, Yaya Touré a été convoqué par Michel Dussuyer, le sélectionneur national, pour la double confrontation face au Soudan. Mais le retour de la tour de contrôle de Manchester City chez les Eléphants est aujourd'hui plus hypothétique.

Et pour cause, le Citizen aurait maille à partir avec une cheville à la suite du derby contre Manchester United (0-1) dimanche. Selon une source proche du joueur de 32 ans, les médecins des Skyblues auraient déjà rédigé une note à l'attention de leurs homologues de la sélection ivoirienne pour les informer de la situation.

Ayant plusieurs blessés dans ses rangs (Kompany, Hart, Sterling), Manchester City voudra donc à coup sûr ménager son métronome en vue des quarts de finale de la Ligue des champions face au Paris Saint-Germain et des dernières journées de la Premier League.

Michel Dussuyer qui espérait avoir à disposition tout son monde, devrait pour une fois encore composer son équipe sans Yaya Touré. Rappelons que dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2017, les Eléphants de Côte d'Ivoire et les Faucons du désert du Soudan en découdront respectivement les 25 (à Abidjan) et 29 (à Khartoum) mars prochains.

Un honneur de porter le maillot de la France pour N'Golo Kanté

Quelques heures après son arrivée à Clairefontaine, qu'il découvre pour la première fois, N'Golo Kanté est revenu sur son émotion d'avoir été appelé en équipe de France.

Quelques jours après avoir été appelé pour la première fois de sa carrière en équipe de France par Didier Deschamps, le milieu de terrain de Leicester est arrivé au château de Clairefontaine ce lundi matin. Entre essais vestimentaires, séances photos et tournages de clips vidéos, l'ancien Caennais n'a pas vu le temps passer pour ses premières heures en équipe de France. Avant de participer à son premier entraînement aux côtés de Pogba, Griezmann et consorts, le natif de Paris s'est confié sur le site de la FFF. "Chaque année, ce sont de nouvelles expériences et de nouveaux challenges. Je prends tout ça étape par étape, je fais le maximum et ensuite, je vois bien ce qu'il se passe", explique le joueur de 24 ans, passés en quelques années du monde amateur aux Bleus.

A trois mois de l'Euro 2016, N'Golo Kanté se voit offrir une chance unique de participer à la compétition continentale. Et le joueur de Leicester a du mal à réaliser le chemin parcouru. "Quand j'ai vu mon nom sur la liste, c'était gratifiant. Je ne pouvais pas le prévoir. J'étais content. J'ai repensé à mon parcours, il y a quelques années je ne pouvais pas imaginer cela. Aujourd'hui, arriver à ce niveau-là, c'est vraiment satisfaisant. C'est une découverte et j'espère que ça va bien se passer. Je suis un peu introverti mais quand je connais les gens ça ne pose plus de problème. Je regarde l'équipe de France depuis tout petit. La Coupe du Monde 1998, l'Euro 2000... Je regarde toutes les compétitions, tous les matchs, donc pouvoir porter ce maillot, c'est un honneur", sourit N'Golo Kanté, pour qui le plus dur ne fait sans doute que commencer avec les Bleus.

Quatre Russes contrôlés positif au meldonium

Quatre athlètes russes ont été contrôlés positif au meldonium, a annoncé lundi la Fédération russe d'athlétisme (Araf) alors que le pays cherche à faire lever sa suspension de toute compétition internationale d'athlétisme avant les JO-2016 de Rio.

L'Araf n'a pas dévoilé le nom des sportifs concernés mais c'est la première annonce d'un contrôle positif d'athlètes au meldonium, médicament interdit depuis le 1er janvier par l'Agence mondiale antidopage (AMA). Selon l'agence de presse russe TASS, qui cite une source anonyme, les quatre athlètes sont les coureurs de fond Andrei Minzhuin et Gulshat Fazletdinova, la spécialiste du 400 m haies Olga Vovk et la sprinteuse Nadezhda Kotlyarova, qui a reconnu dimanche avoir été contrôlée positive au meldonium.

Tous auraient été contrôlés positifs lors des championnats de Russie en salle, en février.

L'Araf a indiqué dans un communiqué mener "une enquête minutieuse" et assuré avoir prévenu à plusieurs reprises les athlètes et entraîneurs que le meldonium avait été interdit par l'AMA. Plusieurs sportifs russes ont déjà reconnu avoir été contrôlés positifs au meldonium, à commencer par l'ancienne numéro un mondiale de tennis Maria Sharapova. La nageuse Yulia Efimova, médaillée de bronze sur 200 m brasse aux jeux Olympiques de Londres en 2012, a également été suspendue jeudi par la Fédération internationale de natation (Fina) après un contrôle positif.

Lundi, le ministre russe des Sports Vitali Moutko a assuré que le scandale du meldonium n'influencerait pas la préparation des athlètes russes aux jeux Olympiques de Rio qui auront lieu en août, expliquant qu'ils s'agissaient "de deux problèmes différents".

La Russie est suspendue à titre provisoire de toute compétition internationale d'athlétisme depuis novembre, après la publication d'un rapport de l'AMA dénonçant le "dopage organisé" à grande échelle dans le pays. Vitali Moutko avait estimé le 11 mars qu'il ne voyait "aucun obstacle insurmontable qui pourrait empêcher de clore ce dossier en mai" et ainsi réhabiliter la Russie.

Pour des offres qui courent jusqu'au vendredi 25 mars 2016

Le PNUD recrute du personnel pour la mise en œuvre du PUDC

Le Gouvernement de la République togolaise a approuvé un important Programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC) et a obtenu la collaboration du Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) au Togo pour sa mise en œuvre. C'est dans ce cadre que le Bureau Pays du PNUD recrute du personnel pour l'Unité de Gestion du Programme. En total dix postes à pourvoir, pour lesquels toutes les personnes hommes et femmes qualifiées sont encouragées à postuler. Il s'agit du coordonnateur national (grade SB5), du spécialiste en suivi et évaluation (grade SB4), du spécialiste achats (SB4), du spécialiste des finances (SB4), du spécialiste en communication (SB3), de l'assistant aux achats (SB3), de l'assistant administratif et financier (SB3), de l'assistant exécutif (SB3), de l'assistant à la logistique (SB3) et trois chauffeurs (SB1).

Pour tous les postes, la durée de contrat est d'une année renouvelable, avec un niveau de poste localisé à Lomé. Le dossier

de candidature devra comprendre une lettre de motivation adressée à Madame la Représentante Résidente du Pnud au Togo, un CV détaillé et actualisé et un P11 rempli (formulaire des Nations unies disponibles sur le site du Pnud au Togo, copies des diplômes et attestation de travail, et une copie du certificat de nationalité togolaise. Pour la plupart des postes, il est requis un niveau minimum de BAC+3, excepté les chauffeurs (BEPC), et près de 5 ans d'expérience confirmée. La clôture des offres est fixée au vendredi 25 mars 2016.

Entre autres objectifs, le PUDC cherche à : renforcer l'accès des populations aux infrastructures et équipements socio-économiques de base ; renforcer les capacités de l'administration centrale et ses services techniques, directions régionales, celles des groupements professionnels et acteurs locaux en entrepreneuriat rural, et maîtrise d'ouvrage/œuvre, et gestion d'infrastructures et d'équipements communautaire ; promouvoir l'entrepreneuriat rural, renforcer la

productivité des populations rurales et valoriser la production agricole à travers l'accès aux techniques et aux équipements de production et de transformation, ainsi que la facilitation de l'accès aux services financiers en partenariat avec les structures déjà mises en place ; développer et mettre en place un système de géolocalisation, suivi-évaluation géo-référencés infrastructures et équipements à même de renseigner sur les progrès du Programme et au-delà, contribuer au suivi des investissements/réalisations de l'Etat dans les différentes régions.

Les activités du PUDC couvriront, sans que cela ne soit exhaustif : la construction, la réhabilitation et/ou l'équipement d'infrastructures sociales ou marchandes ; l'accès à l'énergie ; l'installation des équipements pour la transformation, ou la commercialisation des produits agricoles ou artisanaux ; le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux ; la mise en place de bases de données et systèmes d'information géographique.

D'après les prévisions du Conseil national du crédit

La croissance projetée à 6% en 2016 au Togo

Aux dires du Conseil national du crédit (CNC), qui a tenu sa première réunion de l'année le 17 mars 2016 à Lomé, le taux de croissance au Togo devrait atteindre 6%, contre 5,5% en 2015. L'inflation ne devrait pas dépasser 1,7% - 0,1% de mieux que l'année précédente. S'agissant des finances publiques, les indicateurs sont positifs avec la poursuite de la rationalisation des dépenses et le renforcement des actions de mobilisation de ressources, indique un communiqué officiel.

Les chiffres sont également satisfaisants en ce qui concerne le secteur bancaire. Ainsi, l'activité mesurée par le total bilan a progressé de 16%, en liaison avec les hausses

des dépôts (+13%) et des crédits (+14%). Le taux d'intermédiation est porté à 84% au 31 décembre 2015, conduisant à un taux de financement de l'économie de 37% contre 34% un an plus tôt. Il est malheureusement noté une dégradation du portefeuille de crédits, dont le taux est passé de 16% en 2014 à 17% en 2015.

Le nombre de bénéficiaires de la finance décentralisée s'est accru de 20% sur un an, pour atteindre 1,8 million. L'encours des crédits a connu une hausse de 5%, en glissement annuel, pour se chiffrer à 120 milliards de FCFA à fin décembre 2015, soit 11% des concours bancaires.

Le CNC a enfin noté une amélioration du financement de l'économie en 2015 et les perspectives sont encourageantes pour 2016. Le Conseil national du crédit étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier, notamment dans ses relations avec la clientèle et dans la gestion des moyens de paiement ainsi que les

conditions de financement de l'activité économique. Il peut être consulté sur toute question monétaire ou de crédit. Il émet des avis et peut faire procéder aux études qu'il juge nécessaires. Le CNC est présidé le ministre d'Etat, chargé de l'Economie, des finances et de la planification du développement, Adj Otèth Ayassor.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des prêts et des emprunts de nouveau en baisse la première semaine de mars au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 1er au 7 mars 2016, des prêts à hauteur de 22,700 milliards, contre 31,200 milliards la semaine précédente et 62,500 milliards il y a deux semaines, et des emprunts à 14,000 milliards, contre 26,700 milliards et 29,500 milliards il y a une semaine et deux semaines respectivement. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistre, au cours de la même période 127,900 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont à une semaine pour 15,000 milliards et à deux semaines pour 7,700 milliards. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré a été fixé à 4,02%. Le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 2,85% 5,25%. A deux semaines, les trois taux ont été fixés respectivement à 5,27%, 4,50% et à 6,00%.

En termes de prêts, les établissements de crédit du Sénégal ont le plus enregistré, à 28,600 milliards. Ils sont suivis de ceux du Mali avec 28,000 milliards, dont 12,000 milliards à l'échéance de trois mois. Aux taux respectifs de 4,60%, 4,50% et



6,25%. Le Bénin a enregistré 23,900 milliards et la Côte d'Ivoire 13,500 milliards. Le Burkina Faso a enregistré 10,700 milliards, dont 3,000 milliards à l'échéance d'un jour, aux taux respectifs de 3,78%, 3,25% et 5,00%. Le Niger a enregistré un demi-milliard, alors que la Guinée-Bissau n'a enregistré ni prêt ni emprunt.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal et du Bénin enregistrent respectivement 41,300 milliards et 31,400 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 26,500 milliards, dont 4,500 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,14%, de 3,50% et de 5,50%. Le Niger enregistre 8,700 milliards et la Côte d'Ivoire fait 6,000 milliards. Les établissements du Burkina Faso n'enregistrent pas d'emprunts.

D'après la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée, en janvier 2016, par une hausse du volume des transactions et un repli des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 150,6 milliards en janvier 2016 contre 144,4 milliards en décembre 2015. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,23% contre une réalisation de 4,00% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 35,4%, pour s'établir à 87,9 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,76%, en baisse de 15 points de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

Sous l'égide de la Banque africaine de développement (BAD) 30 pays partagent ce mardi des expériences sur les agropoles et les zones de transformation agricoles

La Banque africaine de développement (BAD) organise, les 22 et 23 mars 2016 dans ses locaux à Abidjan, un atelier de deux jours pour partager des expériences et identifier les meilleures pratiques dans la conception et la mise en œuvre des agropoles et des zones de transformation des produits agricoles en Afrique. Au cours de cette rencontre, seront également examinés les meilleurs moyens d'obtenir de bons résultats dans des situations de fragilité. Ces travaux regrouperont des représentants du gouvernement et du secteur privé provenant de plus de 30 pays, ainsi que divers partenaires au développement et des experts. L'événement, selon la BAD, donne un coup de projecteur sur les cinq grandes priorités de la Banque, dénommées « High 5 » en anglais, en

les articulant autour de l'agriculture, de l'industrialisation et de l'intégration régionale, dans le cadre commun de soutien défini lors de la Conférence de Dakar qui a débouché sur un Programme de transformation de l'agriculture en Afrique, en octobre 2015.

Durant deux jours, des représentants des pays membres régionaux, d'entreprises agro-industrielles mondiales, des partenaires techniques et financiers et des experts partageront leurs expériences et leurs vues en ce qui concerne le développement des agropoles et l'extension de la transformation des produits agricoles à travers tout le continent. L'événement se déroulera de deux parties : une session ministérielle de débat sur les questions de politiques d'appui et au niveau opé-

rational ; des sessions techniques d'apprentissage et de partage d'expériences.

L'atelier prendra en compte les phases différentes dans lesquelles sont les pays en matière de conception et de mise en œuvre des zones agro-industrielles et des agropoles. Adoptant une approche sur mesure, l'atelier escompte produire : un cadre stratégique développé avec les participants pour promouvoir les zones agro-industrielles en Afrique ; un plan d'action opérationnel adapté au contexte de chaque pays qui définit les actions clés pour promouvoir agropoles et zones agro-industrielles ; initier un réseau d'agropoles et de zones agro-industrielles en Afrique pour faciliter l'échange et le partage des meilleures pratiques et expériences.

COMMUNIQUE DU GROUPE TOGO TELECOM

Le groupe TOGO TELECOM informe son aimable clientèle qu'un début d'incendie a eu lieu dans l'après-midi du dimanche 20 mars dans ses locaux techniques.

Cet incendie, rapidement maîtrisé grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers, a momentanément perturbé le fonctionnement normal des services.

Le groupe TOGO TELECOM tient à s'excuser pour les désagréments que cela a pu causer à certains clients.

Le groupe TOGO TELECOM

Au Sénégal

Les exportations de mangues estimées à 16 milles tonnes en 2015

Les exportations de mangues au Sénégal en 2015 sont évaluées à 16 mille tonnes, a déclaré le conseiller du ministre de l'Agriculture et de l'équipement rural, Modou Mboup. Selon lui, ces exportations sont passées 288 tonnes en 1998 à 16.000 tonnes en 2015, pour une production de 130.000 tonnes. Sexprimant en marge du lancement du

projet d'appui au plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest, le ministre conseiller explique cette hausse des exportations par la bonne réputation des mangues "made in Sénégal" sur les marchés européens et africains.

Avec l'AGOA (African Growth and Opportunity Act), le Sénégal

peut s'attendre à un plus large volume d'exportation de ses produits alimentaires notamment la mangue. Cependant, il faut au préalable mettre les bouchés doubles pour lutter efficacement contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest en particulier dans la zone sud du Sénégal, la Casamance.

Pharmacopée traditionnelle

Ces décoctions qui soignent une panoplie de maladies

Le phénomène est en pleine expansion dans les marchés de Lomé. Pendant que les uns disent trouver leur compte, d'autres y voient un vaste marché de filouterie des produits dont la fabrication des décoctions proposées aux «patients» reste douteuse. Pire un seul produit peut guérir une panoplie de maladies.

Etonam Sossou

Ce vendredi 18 mars 2016, sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Tokoin non loin du marché de ce quartier, des hommes et des femmes sont tellement concentrés et attentifs qu'on croirait être en présence des élèves suivant les explications en observant pour la première fois une réaction chimique dans un laboratoire. Autre impression, on croirait être en pleine séance d'initiation aux rites traditionnels. Rien de tout cela. Car, en se rapprochant de près, l'on tombe nez à nez avec une campagne promotionnelle de «produits qui soignent chacun plus de deux cents maladies». L'on peut emprunter cette expression du «sauveur» en plein spectacle. Le tout sur le regard médusé de ses admirateurs. Sur une étoffe de couleur rouge posée à même le sol, on peut observer des écorces d'arbres, des décoctions embouteillées, des poudres multicolores contenues dans des sachets plastiques noirs à moitié ouverts, des feuilles fraîches ou sèches du gui d'Afrique, de l'eucalyptus, de l'aloès Vera, de l'herbe appelée communément le «roi des herbes» et plusieurs autres plantes toutes aussi inconnues. Elles sont y exposées et commercialisées aux

nécessiteux.

Autres lieux, scènes identiques. C'est le marché de Gbossimé secteur de vente de la friperie. Celles-ci ont été observées quelques jours auparavant. Comme chez le «médecin ambulant» suscité, la manière de procéder est la même. Et pour retenir pendant de longues heures son auditoire et confirmer ses actes de guérison par le passé, des photos parfois dégoûtantes accompagnent l'exposition. Elles présentent des parties du corps humains rongées par des gros boutons ou laissant jaillir des liquides gluants. «Ce sont des photos de quelques maladies que j'ai eu à guérir. Très souvent, ce sont des sorts qu'on vous a jeté ou un remède destiné à quelqu'un d'autre que vous avez traversé. Je prends en photos comme ça afin que le malade puisse témoigner après sa guérison», explique le harangueur de foule dans un français approximatif. Mais audible. C'est un homme tutoyant la quarantaine. Il arbore un uniforme traditionnel, un chapeau recouvert de plumes et tient dans l'une de ses mains, un chasse-mouche. De temps en temps, il se lance dans un marketing à outrance pour attirer plus de clientèles. «Approchez et découvrez les miracles de la nature. Je sauve les vies à partir d'une simple écorce

d'arbre écrasée ou pas. Il suffit juste de respecter les modalités d'utilisation. Je ne suis pas comme les autres qui passent le temps à raconter sans pouvoir guérir. J'ai la solution à vos problèmes : couche de nuit, poisson de nuit, envoûtement, infections virales...», vocifère celui qui se fait appeler «Docta». Cet appel à tuer-tête attire de nombreux curieux en quête de solution à leur problème de santé.

«Les remèdes que je vends aux gens n'ont aucun effets secondaire après l'avoir bu. Ils nettoient jusqu'à la racine la maladie et même les autres non manifestées qui te rongent». Cette explication est d'Ibrahim, l'un des vendeurs de médicaments dits traditionnels, rencontré à Adidogomé. Et comme cela transparait dans ses propos, ses produits commercialisés ont la spécificité de soigner divers maux illico : maux de tête, mal de nerf, hémorroïde, hypertension, impuissance sexuelle, syphilis, diabète... Bref, toute passe sous sa drapée avec une assurance du soigneur d'être définitive. C'est pourquoi, plusieurs personnes disent trouver la solution à leur problème auprès de ses «médecins ambulants» et à moindre coût ; paraît-il. La preuve, maman Monique N. dit trouver la guérison aux douleurs atroces



qu'elle ressentait au ventre pendant plus de dix ans. Lesquels se caractérisaient par le gonflement de cette partie du corps. «Un jour je passais ici, j'ai rencontré Aladji qui parlait du traitement des douleurs du ventre, je lui ai expliqué mon problème et il m'a remis une poudre que je devais lécher avec l'huile de palme quatre fois par jour. Voilà comment mon mal est parti», explique-t-elle. Evelyne, quant à elle, dit être désormais une cliente régulière parce que ces tradi-praticiens ont réussi à chasser les esprits ayant pris possession de sa maison. «J'ai versé la poudre dans la maison, il m'a lavé et m'a donné une potion de boire. Tout ça pour une valeur de 5.000

FCFA», témoigne-t-elle.

Selon «docta» Fombi, ses prix varient en fonction du problème à résoudre. Mais, poursuit-il, ce sont des montants relativement bas qu'à l'hôpital. D'où proviennent en réalité ses potions et autres décoctions vendues aux «patients»? Fombi rétorque qu'elles viennent des substances extraites des arbres en brousse. Et malgré le fait que leur posologie est expliquée en un laps de temps au client, Fombi soutient qu'ils soignent efficacement.

Imposteurs et charlatans... jouent le jeu

Fombi rappelle, après interrogation, que «nous ne sommes pas des charlatans et des imposteurs comme on nous appelle. Notre

mission est de soigner et même les médecins dits modernes le savent. Et, ils nous envoient leurs malades ou viennent avec eux chez nous». Et de reconnaître : «notre métier est comme tous les autres corps de métiers au Togo où l'on rencontre des imposteurs et des fraudeurs. Ce sont eux qui prennent des sommes colossales aux malades parce qu'ils se sont rendus compte que la vente des produits fait à base des plantes naturelles donnent énormément d'argent. Donc, ses brebis galeuses ne manquent jamais. Mais la plupart d'entre nous sont sérieux». C'est dans cet élan de sérieux que plusieurs associations de tradi-praticiens ont vu le jour depuis plusieurs années au Togo. L'objectif étant de redorer les lettres de noblesse de la médecine traditionnelle. C'est pourquoi, Morou, un naturopathe, estime que «ces vendeurs de produits dans la rue ne devraient pas y être. Parce qu'il n'y a aucun contrôle réel des produits et les prescriptions ne sont pas réglementées. Le gouvernement devrait interdire ce genre de commerce». Un combat qui est loin d'être arrêté

La mendicité au Togo

Pauvreté, culture et religion, sèves nourricière du fléau

Dans la plupart des communautés de la population togolaise, l'altruisme naturel a pris un caractère culturel. Ainsi, partager avec autrui est beaucoup plus obligatoire que volontaires. Malgré la révolution dans plusieurs domaines de la vie, des gens continuent de croire que mendier est chose normale. Certains religieux justifient la mendicité par l'effet retour de l'acte de donner. Ainsi, dans certains milieux religieux, on recommande à des citoyens de faire des sacrifices en donnant aux pauvres. Le sacrifice peut faire éviter au donateur un quelconque malheur. À la lumière du Coran une dame aurait échappé à la morsure mortelle d'un serpent, pour avoir fait le sacrifice de galettes à des enfants. Le serpent qui devait mordre la femme en question est morte avant son arrivée sur les lieux. «Le serpent mort a été retrouvé avec un morceau de galette dans sa gueule», nous a expliqué un musulman, pour justifier la présence de mendiants aux abords des mosquées.

Au nom donc de pratiques culturelles et religieuses, la mendicité continue d'être pratiquée avec acuité et nonobstant ses



conséquences.

S.A est une de ses togolaises qui n'a que la rue pour vivre. Chaque matin, elle se lève très tôt avec ses jumelles de trois ans environ. Direction, la devanture de la mosquée située au cœur du marché d'Agoè Zogo. Elle y reste jusqu'à 8 heures avant de se rendre à la mosquée de Togblé. «C'est parce que je n'ai pas quelqu'un pour m'aider à élever mes enfants que je mendie. Sinon ce n'est pas une obligation pour moi», nous a confié S.A.

Certains mendiants rencontrés devant les mosquées confirment qu'ils y mènent leur vie. De jour comme de nuit ils sont là-bas car ils ne savent plus où aller. Les alentours des mosquées sont transformés en marché circonstanciel. De vieilles dames y vendent des articles divers. Mangues, cauris, couteaux, colas, céréales, fils... «Je vends et je

réceptionne les aumônes des bonnes volontés. Si on me donne un animal, une pintade ou une poule, je le vends pour m'acheter de quoi manger», a dit une des vendeuses à la devanture de la Mosquée d'Adidogomé. Pendant que nous étions en train d'échanger avec la vieille femme en question, un jeune est arrivé sur sa moto. «Vous êtes une vendeuse ou bien vous prenez les aumônes»? «Je fais tout», a-t-elle répondu au jeune qui lui a remis des colas. Avant le départ de ce dernier, un autre est arrivé avec un plat de riz qu'il a remis à un groupe d'enfants qui se sont mis à vider le plat sans se laver les mains. La pauvreté est sans doute à la base, car ce n'est pas évident que ces enfants puissent avoir du riz là où ils résident. Une pauvreté dont le combat justifie l'existence de nombreuses ONG de défense des droits des enfants.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°377 DE LOTO KADOO DU 11 MARS 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 18 Mars 2016, au 378^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué sans bonus.

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été gagnés par plusieurs parieurs lors du précédent tirage de LOTO KADOO.

A l'intérieur du pays, seule la ville de d'ATAKPAME a recensé un gros lot vendredi dernier. Il s'agit d'un lot de 900.000F CFA remporté sur le point de vente 200027.

L'essentiel des gros lots a été gagné à LOME, où nous avons enregistré un lot de 600.000F CFA, un lot de 625.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, deux gros lots de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.500.000F CFA, un gros lot de 1.600.000F CFA et un super gros lot de 3.750.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 90100, 90131, 50333, 50137, 50241, 5341, 3608, et 50227.

Achète à 200F CFA, les tickets de ZEM' qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM' et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot de mentionné en dessous.

«AVEC ZEM' PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°378 de Loto Kadoo du vendredi 18 Mars 2016

Numéro de base

52

46

48

19

45

COMMUNIQUE DE PRESSE



ARNAQUE DES CLIENTS ET POINTS DE VENTE

Lomé, le 14 mars 2016- Il nous a été donné de constater que, depuis quelques temps, **des rumeurs de plus en plus insistantes** font état des faits d'arnaque de **nos clients et surtout de nos points de ventes** par des personnes se faisant passer pour des agents de TOGO CELLULAIRE.

Face à cette situation très préoccupante, TOGO CELLULAIRE exprime ses profonds regrets aux clients victimes de cette supercherie et reste mobilisée à leur côté pour faire échouer les tentatives de la bande de malfrats qui opère dans l'ombre.

Toutefois, TOGO CELLULAIRE tient à rappeler que les points de vente des crédits de communication sont des partenaires d'affaires et sans eux, son activité ne saurait prospérer. Par conséquent, il n'y a aucune raison de ne pas les protéger et encourager la bonne marche de leurs activités. **C'est pour cette raison que la société a eu à diffuser régulièrement** des messages rappelant à ses clients d'être vigilants face à des sms ou appels suspects provenant des personnes mal intentionnées.

Pour éviter donc que de tels actes insipides se reproduisent, TOGO CELLULAIRE recommande vivement à tous ses clients et partenaires de ne pas donner suite à des demandes suspectes venant des personnes inconnues par sms ou par appel téléphonique. **Elle encourage également les victimes à saisir officiellement sa Direction Générale et à porter plainte contre X auprès des autorités compétentes pour escroquerie, arnaque et vol de crédit de communication.**

Par ailleurs, il est rappelé que le numéro vert «1010» est mis à la disposition des points de vente pour leur demande d'assistance qu'ils peuvent joindre en cas de besoin.

TOGO CELLULAIRE compte sur la collaboration de tous ses clients et les remercie pour leur compréhension.

TOGO CELLULAIRE vous témoigne une fois encore toute sa reconnaissance pour votre fidélité.

Pour obtenir plus d'informations : togocel@togocel.tg ou appelez le 888.

Vous pouvez aussi accéder à notre page Facebook : www.facebook.com/Togocel

Ou à notre site web : www.togocel.tg

Contact presse : Mlle OURO-SAMA Djawadatou : 92277170.

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1er Juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo. Elle s'évertue en 18 ans d'existence à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. Affoh ATCHA-DEDJI.